

LEON XIII

Précis biographique

L'IMMORTEL pontife qui vient de disparaître était né le 2 mars 1810, à Carpineto, bourgade pittoresque appartenant au diocèse d'Agnani, dans l'Italie méridionale.

Vincent-Joachim-Raphaël Louis, était le fils de Ludovico Pecci,—de la noble famille des Pecci de Sienne, — ancien colonel au service de Napoléon Ier, et d'Anna Francesca Prosperi.

Placé d'abord chez les jésuites de Viterbe, puis en 1824, au Collège romain, que Léon XII venait de rendre à la Compagnie de Jésus, l'enfant s'y fit remarquer par son intelligence vive et son labeur acharné. A dix-huit ans, ses maîtres le chargeaient de donner des répétitions de philosophie aux élèves du collège allemand. A dix-neuf ans, il remportait deux prix de théologie dogmatique. Un an plus tard il argumentait si brillamment sur les indulgences et les sacrements que, d'après ses professeurs, « il semblait préluder aux destinées les plus hautes ».

En 1832, Joachim Pecci, ayant terminé ses études théologiques, était reçu à l'Académie des nobles ecclésiastiques (institut qui prépare les jeunes clercs aux fonctions administratives et diplomatiques). En 1837, avant même d'avoir été revêtu de l'onction sacerdotale,

il entra dans la prélature et dans la maison pontificale, avec le titre de référendaire à la signature. Le 31 décembre de la même année, le cardinal Odelcaschi l'ordonnait prêtre.

Trois mois après, Mgr Pecci, âgé de 27 ans à peine, était envoyé comme délégué pontifical à Bénévent, d'où il était transféré quatre ans plus tard, avec le même titre, à Pérouse. La décision, la sagesse et la patiente énergie du très jeune prélat se firent remarquer dans le gouvernement, parfois difficile et délicat, de ces deux provinces, où le représentant du pape affirma, en plus d'une occasion, son souci des intérêts du peuple et sa fermeté contre les abus des puissants.

Ces qualités désignèrent Mgr Pecci à l'attention de Grégoire XVI qui, le 27 janvier 1843, le sacra archevêque de Damiette et le nomma nonce à Bruxelles. Le nouveau diplomate y fut à la hauteur d'une mission très importante et souvent épineuse. En outre, au contact de ce gouvernement libéral et parlementaire, le futur Souverain Pontife, à la fois tenace et conciliant, sachant maintenir en même temps les droits de l'Eglise et le bon accord avec le roi, put recueillir une foule de notions et de vues, qui lui manquaient, sur les ressorts et les procédés de la politique moderne.

Cette expérience, mûrie et contrôlée pendant l'épiscopat de Pérouse, devait porter ses fruits trente-deux ans plus tard.

En 1846, en effet, l'archevêque de Damiette avait quitté la Belgique, emportant les regrets et les témoi-

gnages éclatants de l'amitié du roi, pour prendre possession du diocèse de Pérouse, où l'appelait le vœu de ses anciens administrés ; et jusqu'en 1877, Pérouse enferma sa vie.

Au mois de septembre 1877, l'évêque de Pérouse, déjà revêtu, depuis 1853, de la pourpre romaine, était appelé, par la confiance de Pie IX, aux éminentes fonctions de camerlingue. On sait que le cardinal, pourvu de ce titre, est destiné, pendant la vacance du Siège apostolique, à diriger le gouvernement de l'Eglise. Mgr Pecci ne devait pas tarder à remplir les fonctions de sa charge. Le 7 février 1878, Pie IX mourait. La prudence et l'énergie avec lesquelles le camerlingue exerça son autorité ne firent qu'augmenter l'estime et la vénération dont il était entouré par le Sacré-Collège. Dès l'ouverture du conclave, au premier tour de scrutin, le cardinal Pecci obtenait 19 voix ; au second tour il en recueillait 29 ; au troisième, il en groupait 44. Il était élu. C'était le 20 février.

Le dimanche, 3 mars, fut célébré le couronnement. Le lendemain, le nouveau Pontife appelait à collaborer avec lui, comme secrétaire d'Etat, le cardinal Franchi. Celui-ci ne devait pas longtemps occuper ce grand poste ; il mourut en effet, le 31 juillet de la même année. Il fut remplacé par le cardinal Nina, auquel succéda, en 1881, le cardinal Jacobini.

*
* *

Léon XIII montait sur le trône pontifical avec une santé chancelante.

Or, ce pape débile a dépassé les années de Pierre. Et son règne est un des plus beaux, des plus glorieux, des plus rayonnants que l'Eglise ait connus. Le Piémont spoliateur avait cru emprisonner le Pontificat suprême, en enfermant le suprême Pontife ; et, dans Rome elle-même, le Quirinal disparaît dans l'éclat du Vatican. La Papauté domine l'univers. Par ses souffrances et par ses vertus, Pie IX avait conquis l'amour, l'admiration des peuples. C'était le point d'appui. Le génie de Léon XIII a été le levier.

Léon XIII a été le Pape de la prière. Par un de ses premiers actes, il avait couronné la Vierge de la Salette, et mis son sanctuaire au rang des basiliques.

Il a consacré au Rosaire tout un bouquet d'encycliques, et pour obtenir la conversion de l'Angleterre, il érigeait l'archiconfrérie de Notre-Dame de la Compassion.

Son encyclique sur le Sacré-Cœur de Jésus est dans toutes les mémoires, comme celle relative à saint Joseph et à la consécration des familles chrétiennes à la Sainte-famille.

Sur soixante-trois béatifications, prononcées dans le cours du dix-neuvième siècle, Léon XIII en a décrété vingt-huit ; sur trente-et-une canonisations proclamées dans la même période, onze ont été promulguées par lui.

Il a donné une puissante impulsion aux études, aux sciences et aux arts.

Les sciences sacrées et les sciences profanes lui devront beaucoup.

Nouvellement élu, il a établi, dans Rome, l'Académie de Saint-Thomas, il a demandé qu'on allât chercher la lumière dans les enseignements de l'illustre docteur.

En 1893, par l'encyclique *Providentissimus*, il encourageait les études bibliques, et l'an dernier, il nommait, pour approfondir et diriger ces études, une commission spéciale.

Entre temps il écrivit aux évêques de France et d'Italie, deux lettres, au sujet des séminaires.

De quelle sollicitude n'a-t-il pas entouré les universités catholiques ! Il prend une part prépondérante à la création de celle de Washington, il obtient l'érection d'une chaire thomiste à celle de Louvain ; il encourage vivement celle de Salzbourg, en Bavière.

Il encourage aussi l'étude des sciences profanes. Dès 1883, sa lettre aux cardinaux di Luca, Hergenroether et Pitra, donnait elle un élan remarquable aux travaux historiques.

Il fonde, à l'usage des jeunes prêtres, une école de paléographie et d'histoire comparée, et ouvre à deux battants les archives vaticanes aux recherches des érudits.

* * *

Combien nombreuses sont les nations à la paix et au bonheur desquelles il a travaillé !

L'Allemagne catholique est broyée sous le Kulturkampf. Sans hésiter, Léon XIII introduit dans le chène bismarckien le coin de ses négociations discrètes et opiniâtres qui, lentement, mais sans arrêt, pénétreront

jusqu'au cœur de l'arbre et le feront éclater. Non seulement le puissant chancelier bat en retraite devant cette diplomatie conciliante et tenace, qui concède et qui ne cède pas ; non seulement les lois de persécution tombent une à une ; mais encore le ministre de fer procure à Léon XIII un de ses plus beaux triomphes, en le prenant comme arbitre entre l'Espagne et l'empire allemand, dans le conflit des Carolines. Et vingt-cinq ans après l'élection du successeur de Pie IX, on voit Guillaume obligé de compter avec le Centre, et ce souverain protestant saluer avec respect le Chef des catholiques.

En 1878, la Belgique est la proie des francs-maçons, qui rompent insolemment avec le Saint-Siège. Animés par les protestations du Souverain-Pontife et par ses encouragements, les catholiques s'organisent, reprennent le pouvoir et bientôt renouent avec le Vatican.

La Russie de 1878 ignore Léon XIII à son avènement. Une longue, énergique et habile patience obtient la nomination d'un ministre permanent du tsar auprès du Pape. Et la Russie de 1903 s'incline au chevet de Léon XIII à l'agonie.

L'union des catholiques est rétablie en Espagne. Les protestants de l'Angleterre, émus de l'appel affectueux qui leur est adressé par l'évêque de Rome, s'ébranlent, et, pour la première fois depuis quatre cents ans, voient leur souverain reprendre contact avec le chef de l'Église catholique. L'épiscopat des États-Unis se rassemble en concile, à l'appel de Léon XIII ; il écoute avec amour et fidélité les Instructions du Pape ; il acclame

l'ambassadeur envoyé par le Souverain Pontife, au grand peuple américain, et, enfin, le président de cette nation, chef protestant d'un Etat neutre, adresse au Pape le témoignage de son respect.

Poursuivons la revue. Léon XIII obtient le rétablissement de la hiérarchie catholique en Bosnie-Herzégovine ; il conclut un concordat avec le Monténégro ; il en conclut un autre avec le Portugal, au sujet des Indes, où la hiérarchie catholique est également restaurée ; il écrit aux Slaves une encyclique en l'honneur de leurs grands saints Cyrille et Méthode ; il adresse une encyclique aux évêques de Hongrie, une autre aux évêques de Bavière, une autre encore aux évêques du Brésil ; il console et réjouit la Pologne et l'Irlande par des lettres paternelles, qui savent en même temps ne blesser ni la Russie, ni l'Angleterre ; il envoie des messages au pieux président de l'Equateur, au négus schismatique de l'Abyssinie, aux empereurs païens de la Chine et du Japon ; il réunit en concile, à Rome, l'épiscopat de l'Amérique latine et crée un cardinal dans l'épiscopat d'Australie.

Parmi toutes les nations, il en est une que Léon XIII a entourée d'une sollicitude spéciale.

En même temps qu'il traçait aux catholiques de France la voie du salut dans le ralliement au régime établi, au régime accepté par la nation, il ne cessait de réclamer contre les attentats du gouvernement. Que de titres n'a-t-il pas à la reconnaissance de la France !

L'encyclique à « la très noble nation des Francs », l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc, le jubilé du

centenaire de Clovis, la lettre au clergé français, les faveurs sans nombre accordées à ses sanctuaires, les attentions délicates prodiguées à ses pèlerins, et surtout ce précieux protectorat des missions maintenu, malgré ses ennemis et malgré ses maîtres, à la Fille aînée de l'Eglise.

* * *

En Italie, l'œuvre des congrès, sortie de la pensée du Pape, y a soutenu la démocratie chrétienne.

L'inébranlable résistance de Léon XIII a eu pour effet de replacer et de maintenir la question romaine au premier plan des préoccupations politiques.

En 1887, le cardinal Rampolla recueillait la succession de feu le cardinal Jacobini.

Ce fut sous forme de lettre à son nouveau secrétaire d'Etat, que Léon XIII affirma et prouva la nécessité de l'indépendance du Saint-Siège, avec une force et un éclat que rien n'a pu effacer ni détruire.

Léon XIII a été aussi le Pape des ouvriers, en dénonçant le socialisme et en posant, dans la mémorable encyclique *Rerum novarum*, la solution du problème social.

Ce n'est là qu'une courte esquisse de la vie du grand Pape qui vient de s'endormir dans la gloire, en couronnant son suprême magistère d'un prestige incomparable.

CIRCULAIRE
DE
MGR L'ÉVÊQUE DE VALLEYFIELD
AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE
Annonçant l'élection de Notre Très Saint-Père
Pie X

Evêché de Valleyfield, le 4 août 1903.

Mes chers collaborateurs,

Vous connaissez déjà, mais j'ai l'agréable devoir de vous communiquer officiellement, l'heureuse et consolante nouvelle de l'élection du successeur de Léon XIII, ce pontife de pieuse et impérissable mémoire. Ce matin même, au septième tour du scrutin, les Eminentissimes Cardinaux de la sainte Eglise désignaient par leurs suffrages, pour la dignité et la charge du Souverain Pontificat, Son Eminence le Cardinal Joseph Sarto, patriarche de Venise, qui a pris le nom de Pie X.

Une heure plus tard, le doyen des Cardinaux-diacres, l'éminentissime Macchi, proclamait du haut du balcon de la basilique vaticane, le nom du nouvel élu, et l'annonce de ce joyeux avènement, reçue d'abord avec enthousiasme par la foule massée aux abords de l'église de St-Pierre, s'est répandue avec la rapidité de l'éclair, dans l'univers entier.

Le nouveau pape est né à Rièse, diocèse de Trévise, le 2 juin 1835. Elu évêque de Mantoue le 10 novembre 1884, il était promu, le 15 juin 1893, au siège patriarcal de

Venise ; le 2 juin de cette même année il avait été créé cardinal-prêtre, du titre de Saint-Bernard aux-Thermes.

Les papes meurent ; la Papauté vit toujours comme l'Eglise elle-même, selon les promesses formelles de son divin Fondateur : « *portae inferi non praevalerunt..... ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi.....* » et l'élection d'un nouveau Chef Suprême est à chaque fois, pour l'Eglise et pour le monde, l'affirmation renouvelée de ce fait et de cette doctrine.

Notre joie à tous est bien grande ; elle demande à s'exprimer en des chants d'actions de grâce ; de plus, l'amour filial que nous sommes accoutumés de témoigner au Souverain Pontife, nous le prouverons par les ferventes prières offertes pour celui que nous appellerons désormais d'un nom rempli des plus touchants souvenirs : Notre Très Saint-Père le Pape Pie X.

En conséquence, mes chers collaborateurs, 1o. Vous remplacerez la Collecte *Pro eligendo summo Pontifice* par celle *Pro Papa*, et ce jusqu'à nouvel ordre. 2o. Dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office divin, l'on chantera un *Te Deum* solennel dimanche après le grand'messe, ou si on le trouve plus convenable, le soir, au salut du Très Saint Sacrement.

Je suis bien véritablement,

Mes chers collaborateurs,

Votre tout dévoué en N. S.,

† JOSEPH-MÉDARD,

Evêque de Valleyfield.

EX SECRETARIA

S. C. DE PROPAGANDA FIDE.

Romae, Die 21 Iulii 1903.

Illme et Rme Domine,

Moesto fungor officio his meis litteris Amplitudinem Tuam certiore facienda hesternae die, hora circiter quarta post meridiem, Summum Pontificem Leonem XIII supremum diem obiisse, amplam, ut sperare licet, magnarum virtutum ac tot laborum, quos pro Ecclesia tulit, mercedem consequentum in caelis. Verum in hoc tanto moerore luctuque catholici orbis animum ad superna erigere iuvat. Curae proinde Tibi erit ut istae sollemnia funebria peragantur, singulosque horteris sacerdotes ad sacrosanctum missae sacrificium offerendum, omnesque Tibi commissos christifideles ad preces pro anima defuncti Pontificis Deo offerendas.

Insper quamdiu Ecclesia supremo suo Pastore viduata permanserit, fervens ad Deum omnium per orbem fidelium ascendat oratio ut Ipse dignetur Virum secundum Cor suum suscitare, qui ex Apostolica Petri Cathedra Ecclesiam, in hac tanta temporum asperitate, ad optatos perducatur triumphos.

Ego interim Deum precor tu Te diu sospitet.

Addictissimus Servus,

Fr. HIERONYMUS M. card. GOTTI, *Praefectus*.

ALOYSIUS VECCIA, *Secretarius*.

LES DERNIERS CHANTS DU PONTIFE

Le *Giornale d'Italia* a publié une courte poésie récemment composée par le Souverain Pontife en l'honneur de saint Anselme. La voici :

Puber Beccenci cupide se condere claustro
 Patricia Anselmus nobilitate parat,
 Sub duce Lanfranco, studiosus et acer alumnus
 Sub patre Herluino crescit et usque pius ;
 Florentem ingenio juvenem ad cœlestia natum
 Quem non perficiat tale magisterium ?
 Hinc pastor fidei divinæ, hinc munere doctor
 Sublimi in superis vertice conspicuus.

En voici la traduction :

« Anselme, de noblesse patricienne, se dispose avec ardeur, dès l'aurore de sa jeunesse, à s'enfermer dans le cloître du Bec. Avec Lanfranc pour guide, il montre les qualités d'un disciple fidèle et zélé. Toujours pieux, Il grandit sous la direction paternelle d'Herluin. Jeune homme à l'intelligence brillante, et né pour la contemplation des choses célestes, que ne deviendra-t-il pas après les instructions de tels maîtres ? Il deviendra pasteur de la foi divine, docteur de l'Eglise, et dans sa gloire éclatante, marchera la tête haute au milieu des saints. »

La poésie latine de Léon XIII

Voici, d'après plusieurs journaux, le texte des derniers vers latins du Souverain Pontife :

NOCTURNA INGEMISCENTIS ANIMÆ MEDITATIO

Fatalis ruit hora Leo jam tempus abire est
 Pro vestique viam carpere perpetuam
 Quæ te sors maneat ? Cælum sperare jubebant,
 Largus contulerat quæ tibi dona Deus.
 At Summæ claves immenso pondere munus,
 Tot tibi gestum annos hæc meditare gemens.
 Qui namque in populis excelso præstat honore.
 Hei ! misero pænas acrius inde luet.
 Hæc inter trepida dulcis succurrit imago
 Dulcior atque animo vox sonat alloquio
 Quid te tanta premit formido ? Ævique peracti,
 Quid seriem repetens tristia corde foves ?
 Christus adest miserens humili veniamque roganti.
 Erratum ah ! fides eluet omne tibi.

Si ce texte est exact, en voici la traduction :

MÉDITATION NOCTURNE DE L'ÂME GÉMISANTE

« L'heure fatale accourt, Léon. Voici l'heure de sortir de ce monde et de prendre la route de l'immortalité. Quel sort t'attend ? Elles t'engageaient à espérer le ciel, les grâces dont t'avait comblé la munificence de Dieu. Mais les clefs souveraines sont d'un poids immense. Médite en gémissant sur ce que tu as fait pendant tant d'années. Car celui qui l'emporte au milieu des peuples

par l'éclat de ses honneurs doit — le malheureux ! — expier plus gravement ses fautes ! Tandis qu'à cette pensée, je tremble, une douce image se présente à moi et, plus douce encore, une voix se fait entendre à mon âme : « Quelle terreur, dit-elle, t'opprime donc tant ? « Pourquoi t'attacher à nourrir dans ton âme les longues tristesses du passé ? Le Christ est là, plein de « pitié et de pardons pour l'humble qui l'implore, et « toutes les erreurs que tu as pu commettre seront réparées par ta foi. »

PROPOS D'ÉDUCATION

DANS tout jeune homme il faut former le caractère. Qu'est-ce que le caractère ? Le caractère est l'énergie sourde et constante de la volonté, je ne sais quoi d'inébranlable dans les desseins, de plus inébranlable encore dans la fidélité à soi-même, à ses convictions, à ses amitiés, à ses vertus, une force intime qui jaillit de la personne et inspire à tous, cette certitude que nous appelons la sécurité. (LACORDAIRE).

Cette trempe vigoureuse ne saurait être que le fruit d'efforts sans cesse renouvelés. Pour l'obtenir il importe que l'éducation ne paralyse pas les énergies de la nature en voulant les développer par des soins artificiels. Or, tel est précisément le but que poursuivent dans nos collèges les prêtres éducateurs.

Sans doute l'enfant, le jeune homme y est soumis à une discipline qui peut paraître étroite et rigoureuse, mais cette discipline est pour sa volonté un guide, et non pas une chaîne. Elle lui laisse une liberté de mouvement souvent plus grande que la vie de famille. Loin de supprimer son libre arbitre, elle lui apprend à en faire usage.

L'instruction qu'on donne, dans nos collèges par le fait essentiellement unie à la connaissance des vérités de la religion, assure à la volonté les lumières sans lesquelles elle est souvent incertaine, hésitante, inconstante.

L'instruction lui fait connaître la voie qu'elle doit suivre. Elle pourvoit ainsi à son premier besoin, au besoin de lumière.

De plus, la pratique des devoirs religieux, apprenant à l'enfant à se connaître lui-même, l'habitue à prendre en main le gouvernement de son intérieur. Il travaille avec énergie, par lui-même, à l'aide de cette connaissance, à améliorer et à perfectionner les dons qu'il a reçus de Dieu.

* * *

Outre les lumières qu'elle réclame, la volonté a besoin de forces. A un point de vue même purement humain, la meilleure sauvegarde que la volonté puisse trouver contre sa faiblesse, consiste dans de bonnes habitudes, et le moyen d'acquérir de bonnes habitudes est de suivre une règle. Une règle n'est pas pour la volonté une entra-

ve, mais une force et un point d'appui solide. Cette nécessité s'impose même aux hommes faits, s'ils veulent que leur vie soit digne, sérieuse et honnête. L'habitude contractée par l'obéissance à la règle est donc un élément incomparable de bien pour l'avenir. Mais à une condition, c'est que cette obéissance ne soit pas purement passive, qu'elle soit au contraire le résultat du libre effort de la volonté éclairée par l'intelligence et fortifiée par l'amour du bien.

Heureux l'écolier qui, entrant au collège, y vient avec l'apprentissage déjà fait de l'obéissance et de la vie réglée au foyer paternel. Plus heureux encore le jeune homme qui sort du collège emportant avec lui de fortes habitudes contractées sous une discipline forte et constamment observée.

LE BUT DE L'ÉDUCATION (1)

Le but principal de l'éducation, c'est de former l'élève à l'intelligence et à la pratique du devoir.

Le devoir, c'est l'obligation morale qui réclame de notre volonté le fidèle accomplissement de tout ce qui, dans l'ordre établi par Dieu, peut nous conduire au bonheur. Le devoir, d'après l'expression même de Lacordaire, est la plus grande puissance de la vie, car il est une force créatrice et une force de résistance.

(1) Discours du P. Savignol (Sorèze), 1894.

Pour en inspirer l'amour au jeune homme, il faut lui apprendre à le puiser dans le respect de soi-même et dans la fidélité à Dieu. Il faut donc n'ouvrir son intelligence qu'à la vérité, et ne permettre à son cœur que les jouissances de la vertu, soutenue par la piété. Il faut lui apprendre aussi à dominer tout son être par le travail chrétiennement accepté et accompli ; infuser aussi une noble fierté qui le rende énergique, fort, invincible, surtout contre le respect humain, puis ne pas craindre, par une fausse modestie, de former doucement son âme aux sentiments de la reconnaissance.

L'enfant est-il à l'État ? question puérule, si elle n'était monstrueuse. Non, l'enfant n'est pas à l'État, il est à Dieu avant tout, et il est bien à vous, pères et mères, après Dieu.

L'enfant, c'est vous, c'est votre sang, c'est votre vie, c'est votre âme. Une chose appartient à qui l'a faite. Qu'a-t-il donc mis, l'État, dans cet être, pour le vouloir et le déclarer sien, et le former comme il l'entendra ? Vous ne le souffririez pas pour de jeunes chiens nés chez vous !

Citons cette parole de Lamennais : " Le père a droit à tous les moyens d'éducation qu'offre la société dont il est membre, et nul n'est autorisé à lui en interdire aucun, ou à le contraindre sur le choix ; autrement, on opprime le père, on opprime l'enfant, on opprime la famille, et en laissant les corps libres, on établit une

servitude morale qui s'étend des sciences jusqu'à la religion et aux mœurs elles-mêmes.

“ Si l'Etat se réserve le privilège exclusif de l'éducation, alors il faut dire que la religion, les mœurs, que la croyance même en Dieu est soumise à la volonté du gouvernement. Je cherche pour cela des raisons, je ne trouve que des prétextes ”.

Les maîtres que les parents donnent à leurs enfants ne sont point les fonctionnaires d'une puissance qui ait le droit de se substituer à leur autorité, de confisquer leur paternité et leur mission ; ils ne sont que les délégués de leur pouvoir, les auxiliaires de leurs sollicitudes et de leurs légitimes ambitions, les représentants de leurs responsabilités et de leur ministère sacré, les continuateurs de leur œuvre première et des religieuses traditions du foyer. Ils peuvent les prendre où ils veulent.

J. E.

LE MONDE RELIGIEUX

Les derniers moments de S. S. Léon XIII

(De la *Croix de Paris*)

Il n'est certes point trop tard pour parler encore du Pontife et de ses derniers instants et pour fixer ici quelques souvenirs recueillis directement.

C'était le lundi, vers 11 h. $\frac{1}{2}$, Mgr Angeli venait de

recevoir de Léon XIII un certain nombre d'instructions ; quand le Pape eut achevé de parler, son dévoué secrétaire lui demanda avec une filiale sollicitude : « Comment vous trouvez-vous, Saint-Père ? — Mon état s'aggrave, s'aggrave beaucoup (*m'aggravo, m'aggravo*). » Léon XIII ajouta une fois encore : « Qu'il en advienne ce que Dieu voudra ! » Et il conclut l'entretien par quelques considérations spirituelles.

Mgr Angeli monta à sa chambre de travail qui se trouve immédiatement au-dessus de l'appartement du Saint-Père. Il y était à peine arrivé, se disposant à consigner par écrit les instructions de Léon XIII, que Pio Centra accourut : « Descendez, descendez vite ! — Qu'y a-t-il ? Je viens à peine de quitter le Saint-Père. — Descendez vite ! » reprit Pio Centra pour toute réponse.

Mgr Angeli arriva aussitôt au chevet du Pape. Il y trouva M. le Dr Lapponi extrêmement préoccupé : « Restez ici, Monseigneur, jusqu'à l'arrivée de Mgr Pifferi (le confesseur du Pape). Le Pape peut passer d'un moment à l'autre. »

En effet, Léon XIII, perdant le sentiment, paraissait s'étouffer.

S. Em. le cardinal Serafino Vannutelli, averti, arriva sur-le-champ. Mais le danger, cessant d'être immédiat, il attendit que le Pape eût recouvré pleine connaissance pour lui donner de nouveau l'absolution *in articulo mortis*...

Léon XIII revint à lui, en effet. L'on a dit déjà ses adieux touchants à ceux qui l'entourèrent alors. Mais ce qui va suivre n'a point encore été dit avec précision.

Nous en garantissons l'absolue exactitude.

Le cardinal Serafino Vannutelli s'adressant au Pape, lui tint en substance ce langage : « Vous savez, Très Saint Père, que je tiens de vous mes pouvoirs. C'est en raison de ce pouvoir que je vais vous donner une dernière absolution, et que je vais vous appliquer les indulgences plénières de la bénédiction suprême... »

Le Pape écouta ces paroles avec un calme religieux. Il suivit le *Confiteor*, qui fut récité par le cardinal, et au moment où le cardinal prononça les mots : *meâ culpa, meâ culpa, meâ maxima culpa*, Léon XIII étendit la main droite et à trois reprises différentes se frappa la poitrine, avec une humilité et un esprit de foi saisissants.

Le grand Pénitencier récita les prières des agonisants. Et aux litanies des Saints, le Pape répondit lui-même jusqu'au bout : *miserere mei*.

Or, remarque le cardinal Serafino Vannutelli, en insistant sur ce fait, c'est exactement au moment où s'achevaient les prières des agonisants que Léon XIII expirait.

Ces données permettent au lecteur de préciser comment et dans quelle mesure Léon XIII perdit le sentiment dans les heures qui précèdent la mort. Il le perdit par moments, par intermittence, vaincu par le mal. Mais, par intermittence aussi, il recouvra complètement ses sens, d'une façon parfaite, sans que sa parole ni ses actes permissent de conclure à la moindre obnubilation de sa mémoire et de sa pensée.

Ça été vraiment la mort d'un Pape. Dans cet instant, Léon XIII, face à face avec la mort, laissa voir le fond de son cœur ; il montra bien comment, pour avoir été

un grand politique, il n'en avait pas moins été un Pape d'une exquise piété. « Le Pape ! disait de Léon XIII un cardinal auquel le grand Pontife aimait en ces derniers temps, d'ouvrir son cœur, le Pape ! mais *il est aux petits soins avec le bon Dieu.* » Il nous semble qu'aucune expression ne vaut cette parole-là et n'expliquerait aussi parfaitement les vertus profondes, que la mort — cette grande révélatrice des âmes — a fait éclater en notre bien-aimé Pontife.

La reconnaissance officielle du corps du Pape

La reconnaissance officielle du corps du Pontife ne contient aucune des cérémonies dramatiques auxquelles tant de récits nous ont accoutumés.

Il n'y est point fait mention de marteau d'argent. On n'y dit point que le cardinal camerlingue, se penchant sur le visage de Léon XIII, l'ait appelé par trois fois de son nom de baptême : « Joachim, Joachim, Joachim ! »

C'est là un exemple de l'extraordinaire fortune de certaines légendes, puisque les écrivains les plus exacts et les moins crédules s'y sont trompés.

« Non, cette cérémonie ne s'est point faite pour Léon XIII, nous a-t-il dit. Et elle n'a point été faite pour une raison fort simple : les archives des cérémoniaires n'en laissent entrevoir aucune trace ! »

Ne nous paraît-il pas que la réalité, plus simple, est autrement émouvante que cette scène ? Le cardinal camerlingue, entouré des prélats de la chambre, s'est mis à genoux au pied du lit funèbre ; là, il a récité en pleurant le *De profundis* et les oraisons pour le repos de

l'âme ; l'acte mortuaire a été lu par le doyen des proto-notaires ; puis, dans la salle du Trône, cet acte mortuaire a été signé par le cardinal et les prélats qui avaient reconnu, au nom de l'Eglise, le corps du Pontife défunt.

L'exposition du corps

Le corps fut déposé sur un lit funèbre qui avait été élevé. C'est à cet endroit que, au 3 mars dernier, Léon XIII avait donné d'une voix forte encore sa solennelle bénédiction. Tandis que le chant du *Libera* retentissait, et que Mgr Cepetelli donnait une seconde absoute, dans ces nefs profondes où de la voûte tombait la lumière électrique, on évoquait irrésistiblement les multitudes énormes qui éclatèrent ce jour-là en applaudissements sur le passage du Pontife-roi, maintenant entouré du Sacré-Collège et de tout le corps diplomatique ; auprès de la Confession de Saint-Pierre, où reposent les restes augustes des apôtres Pierre et Paul, le Pape recevait les hommages et les prières de l'Eglise et des nations.

C'était fini ; la grille de la chapelle du Saint-Sacrement s'était ouverte, puis refermée.

Léon XIII mis au tombeau, à Saint-Pierre, le 26 juillet

C'est à la chapelle du Chapitre que le corps du Pontife allait être transporté ; c'est là qu'entouré des cardinaux et du Chapitre de Saint-Pierre, il serait déposé, revêtu de ses ornements pontificaux, dans un triple cercueil ; c'est là qu'une dernière fois les officiers de sa maison viendraient lui baiser le pied. Et puis, tant de

gloire et tant de labeur seraient enfermés dans l'ombre du *loculus* béant maintenant dans la muraille voisine de la chapelle.

Il fallait des billets spéciaux pour assister à cette dernière cérémonie. Toutefois, c'était une vraie foule qui, par groupes, se massait aux environs de la chapelle du Saint-Sacrement, dans la grande nef, et surtout aux alentours de la chapelle du Chapitre. Les lampes électriques s'étaient allumées aux voûtes de la basilique, et, de cette hauteur, répandait une lumière discrète et mélancolique.

Le cortège

Un chant qui semble venir du lointain..... C'est l'*Exultabent Domino in regione vivorum*. « Le Seigneur sera leur allégresse dans la région des vivants. » Ce chant s'élève dans la chapelle du Saint-Sacrement. Le cortège arrive.

Il a dû remonter jusqu'à la Confession. On croyait qu'il entrerait dans la chapelle du Saint Sacrement en redescendant par la grande nef ; mais non, il contourne la nef latérale de gauche ; brusquement on nous invite à nous ranger contre la muraille : le voici devant nous.

Et ainsi, une fois encore, à deux pas de moi, j'aperçois ce qui fut le grand pape Léon XIII. D'un regard rapide, je le détache de tout ce qui l'entoure, des clercs qui le portent, des gardes nobles qui l'entourent, de sa cour qui le suit.

Je le revois, étendu sur sa litière comme je l'avais aperçu au moment où il quittait, mercredi soir, la salle

Clémentine, et où, avec un imposant cortège il s'engageait dans l'escalier noble.

Je le revois, et son image ne s'est pas encore effacée de mon regard. Pareil aux Pontifes que le moyen-âge sculptait sur la pierre sépulcrale, son corps d'ascète s'accuse à peine sous les plis de ses vêtements pontificaux. La tête, au superbe profil, est légèrement penchée vers la droite, elle se présente ainsi, presque tout entière à mes yeux.

La bouche fermée semble esquisser un sourire ; mais les yeux clos sont cerclés d'une teinte sombre. Le visage n'est point décomposé : la mort cependant y a déjà mis son sceau... Apparition fugitive qui me donne en même temps l'impression sereine du grand calme et du suprême repos, avec la sensation saisissante du peu de chose qu'est cette vie ! On dirait que l'âme projette encore sur le corps qu'elle a laissé le reflet de la paix divine où elle est entrée elle-même ; mais bientôt, on le devine, ce reflet, suprêmes égards de la mort, s'éteindra à son tour....

Dans la chapelle du Chapitre

Cependant le cortège était entré dans la chapelle du Chapitre où l'attendait le Sacré-Collège et les chanoines de la basilique Vaticane. La garde-noble avait refermé la haie.

L'on entendit alors, après le chant du Miserere, répété l'antienne de l'espérance : *Exultabunt Domino*, qui fut suivi de l'antienne triomphale : *In paradisum...*

Puis une cérémonie longue et imposante s'accomplit dans le chœur.

« Du côté de l'Évangile, sur le parement de la chapelle, l'on voit prêts, l'un dans l'autre, les trois cercueils...

« Le premier... porte, fixée sur le couvercle, une croix en bois de noisetier. Elle est tapissée complètement de soie rouge : c'est dans celle-là que sera déposé le corps du Saint-Père, toujours étendu sur la planchette tapissée de rouge.

« Le second cercueil, en plomb, d'une épaisseur de 4 millimètres, a un poids total de 400 kilos. Sur le couvercle l'on voit, en haut, une croix latine, sous laquelle est sculptée en saillie une tête de mort avec deux ossements entre-croisés. Plus bas est placé le blason du Pontife défunt avec la tiare et les clés. Et aux pieds on lit cette inscription :

CORPUS

LEONIS. XIII P. M.

VIXIT. AN. XCH. M. IV. D. XIII

ECCLES. UNIVER. PROEFUIT

AN. XXV. M. V.

OBIT. DIE. XX. JULII. AN. MCMIII

« Le troisième cercueil, qui renferme les deux autres, en bois d'orme... porte sur le couvercle les mêmes emblèmes et la même inscription que le cercueil de plomb.

« Ce cercueil extérieur mesure en longueur 2, 15 ; il est large, à la tête de 0, 85 et aux pieds de 0, 57.

« Mgr Cepetelli, après avoir béni le cercueil, s'approche de la dépouille mortelle déposée au centre de la chapelle, lui donne les encensements rituels et l'asperge

d'eau bénite. Les chantres de la chapelle chantent ensuite le psaume : *Sicut cervus desiderat.*

« Puis les acolytes et les chantres de la chapelle soulèvent de nouveau le corps et le déposent dans le premier des trois cercueils ; sur le visage et sur les mains du Pape, Mgr le majordome étend un voile de soie blanche à garniture d'or. Sur le corps tout entier, il étend, avec l'aide des maîtres de cérémonies, un voile de soie rouge garni d'or. Le majordome dépose aussi aux pieds du corps une bourse en soie crème contenant trois autres bourses en velours rouge où se trouvent 26 exemplaires des médailles frappées en or, en argent et en bronze, durant les vingt-six années du pontificat de Léon XIII.

« Dans le même cercueil on dépose un tube de métal renfermant un parchemin orné de miniatures où est écrit un éloge funèbre résumant les principaux traits de la vie et du pontificat de Léon XIII, éloge, composé par le R. P. de Angelis, S. J.

« M. Philibert Pomponi, notaire et chancelier du Chapitre de Saint-Pierre, donne lecture de l'éloge, et le même notaire dresse l'acte relatif à la remise du corps au Chapitre de Saint-Pierre.

« L'on ramène sur le corps les pans de la tenture ; puis on visse et scelle le couvercle du premier cercueil.....

« Sur le cercueil de plomb, on dispose les sceaux de la même manière, après avoir soudé le couvercle.

« Enfin, on pose le couvercle sur le dernier cercueil qui se trouve placé sur le chariot destiné à en exécuter le dernier transport. »

La "tumulation"

Il est 9 heures environ. L'Eglise chante la venue du Seigneur dans la naissance comme dans la mort : Le *Benedictus* monte de la chapelle du Chapitre et accompagne le cortège funèbre.

Alors un grand silence s'établit. L'on s'approche, on écoute, on regarde en priant.....

A travers l'échafaudage, éclairé par la lumière des cierges, que traversent les vapeurs bleuâtres de l'encens, se trouve Mgr Capetelli, en mitre blanche, qui récitera tout à l'heure les dernières oraisons, et S. Em. le cardinal Rampolla, qui préside, comme archiprêtre de Saint-Pierre, à ces suprêmes honneurs rendus à Léon XII^e. Le cardinal arrête souvent et longuement ses regards sur le cercueil où se trouve maintenant enfermé celui qu'il servit filialement durant seize années...

Il serait difficile de concevoir un ensemble de choses qui parle plus fortement et de la grandeur et de néant, qui remue plus profondément dans l'âme les sources de la douleur et qui en fasse jaillir plus vigoureusement l'espérance.

Cet échafaudage tout nu et ce treuil primitif en face du *loculus* où disparaîtra celui qui fut un grand Pape ! ces cardinaux, cette cour pontificale, ces gardes-nobles réunis alentour, cette foule sur laquelle plane un silence saisissant ! et ce chant du *Benedictus* plusieurs fois répété, à travers lequel on entend les avis brefs donnés aux ouvriers par celui qui conduit ce travail délicat ! ce cercueil qui s'élève, hissé lentement, au bout des cordes

jusqu'à la hauteur du *loculus* ! et cette dernière manœuvre qui, définitivement, introduit dans la muraille le cercueil de Léon XIII !

Non, rien ne pouvait traduire avec plus de véhémence le contraste violent entre hier et aujourd'hui. L'âme en serait restée frappée de stupeur, si le chant de l'Eglise ne lui avait doucement rappelé que toutes les vérités du Seigneur sont bénissables : *Benedictus Dominus Deus Israel quia visitavit et fecit redemptionem ple bis suor !*

— Le testament de Léon XIII. — A la Congrégation cardinalice, lecture a été donnée du testament du Souverain Pontife défunt.

Voici le texte de ce précieux document :

« En approchant du terme de notre mortelle carrière, nous déposons dans ce testament olographe nos dernières volontés. Avant tout, humblement, nous prions l'infinie bonté et la miséricorde de Dieu de nous pardonner les erreurs de notre vie et d'accueillir bénignement notre âme dans la béatitude de l'éternité, et nous espérons cela particulièrement par les mérites de Jésus Christ Rédempteur, ayant confiance dans son Très Sacré-Cœur, fournaise très ardente de charité et source de salut du genre humain.

« Nous implorons aussi pour qu'elle intercède, la Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu et notre Mère très aimante, et les Saints que nous avons particulièrement vénérés pendant notre vie comme nos patrons.

« Disposant du patrimoine familial qui nous appartient, nous instituons pour héritier, notre neveu, le

comte Ludovic Pecci. De ces biens, il faut distraire ceux déjà donnés au comte Richard, notre autre neveu, à l'occasion de son mariage ; il faut en outre retrancher de cette disposition tous les biens existant à Carpineto, qui sont la propriété du Saint-Siège, suivant la déclaration contenue dans notre testament du 8 février 1900.

« Dans ce testament, nous n'avons pas fait de dispositions en faveur de notre neveu Camille et de nos nièces, Anne et Marie, fils et filles de notre frère Jean Baptiste, ayant convenablement pourvu à leur établissement pendant leur vie, à l'occasion de leur mariage.

« Nous déclarons qu'aucune personne de notre famille ne pourra faire valoir aucun droit en tout ce qui n'est pas consigné dans le présent document, car tout autre bien de toute nature nous est parvenu pendant notre pontificat et par conséquent il est, et en tout cas nous voulons qu'il soit la propriété absolue du Saint-Siège.

« Nous confions l'exécution de ces dispositions aux cardinaux Rampolla, Mocenni et Cretoni et déclarons que celles ci sont nos dernières volontés »

Rome, au Vatican, le 8 juillet 1900.

GIOACHINO PECCI LEO P. P. XIII.

— Liste des cardinaux. — Voici la liste des membres actuels du Sacré-Collège qui ont pris part au conclave, sauf un ou deux retenus pour des raisons d'âge ou de santé : Le Cardinal Moran, des lointaines régions de l'Australie, était absent.

Ordre des évêques

Louis Oreglia di San Stefano, évêque d'Ostie et Velletri.

Seraphin Vannutelli, évêque de Porto et Sainte-Rufine.

Mario Mocenni, évêque de Sabine.

François Satolli, évêque de Frascati.

Antoine Aghardi, évêque d'Albano.

Vincent Vannutelli, évêque de Palestrina.

Ordre des prêtres

Pierre-Jérémie-Michel-Ange Celesia, archevêque de Palerme.

Alphonse Capecelatro, archevêque de Capoue.

Mariano Rampolla del Tindaro.

Angelo di Pietro.

Joseph Sarto, patriarche de Venise.

Dominique Svampa, archevêque de Bologne.

André Ferrari, archevêque de Milan.

Jérôme-Marie Gotti.

Achille Manara, évêque d'Ancône.

Dominique Ferrata.

Joseph Prisco, archevêque de Naples.

Seraphin Cretoni.

Jean-Baptiste Casali del Drago.

François Cassetta.

Janvier Portanova, archevêque de Reggio de Calabre.

Joseph Fracica-Nava di Bontifè, archevêque de Catane.

Pierre Respighi.

Augustin Richelmy, archevêque de Turin.

Sébastien Martinelli.

Casimir Gennari.

-
- Jules Boschi, archevêque de Ferrare.
Barthélemy Bacilieri, évêque de Vérone.
Alexandre Sanminiatielli Zabarella.
Charles Nocella.
Benjamin Cavicchioni.
André Aiuti.
Emidio Taliani.
Joseph Sébastien Netto, patriarche de Lisbonne ;
Patrice-François Moran, archevêque de Sydney.
Benoit-Marie Langénieux, archevêque de Reims.
Jacques Gibbons, archevêque de Baltimore.
François Marie-Benjamin, Richard, archevêque de
Paris
Pierre-Lambert Goossens, archevêque de Malines.
Antoine-Joseph Gruscha, archevêque de Vienne.
Michel Logue, archevêque d'Armach, primat d'Ir-
lande.
Claude Vaszary, archevêque de Gran, primat de Hon-
grie.
Georges Kopp, évêque de Breslau.
Adolphe-Louis-Albert Perraud, évêque d'Autun.
Victor-Lucien-Sulpice Lecot, archevêque de Bordeaux.
Cyriaque-Marie Sancha y Hervaz, archevêque de
Tolède.
Salvator-Cassanas y Pagès, évêque d'Urgel.
Joseph-Martin de Herrera y de la Iglesia.
Pierre-Hercule Coullié, archevêque de Lyon.
Joseph Guillaume Labouré, archevêque de Rennes.
François-Désiré Mathieu.
Jean Kniaz Puzyna de Kozielsko, archevêque de Cra-
covie.
Léon de Skrbensky, archevêque de Prague.
Sébastien Herrero y Espinosa de los Monteros, arche-
vêque de Valence.

Jean Katschthaler, archevêque de Salzbourg.
 Antoine Fischer, archevêque de Cologne.

Ordre des diacres

Louis Macchi.
 François Segna.
 Raphael Perrotti.
 Louis Tripeli.
 Félix Cavagnis.
 François de Sales Della Volpe.
 André Steinhuber.
 Joseph Vivès y Tuto.

Le Sacré Collège compte trente-huit cardinaux italiens, et vingt cinq cardinaux appartenant aux autres nations. Voici la part de chaque nationalité :

Sept français : les Emes Richard, Langénieux, Coullié, Lecot, Labouré, Perraud, Mathieu ;

Cinq autrichiens : les Emes Gruscha, Vaszary, Sribensky, de Kozielsko Puzyna, Katschthaler ;

Cinq espagnols : les Emes Sancha y Hervaz, Casanas y Pagès, Herrera, Vivès, Herrera y Espinosa de Los Monteros ;

Trois allemands : les Emes Kopp, Steinhuber, Fischer ;

Un belge : S. Em. le cardinal Goossens ;

Un portugais : S. Em. le cardinal Netto ;

Un Irlandais : S. Em. le cardinal Logue ;

Un Américain : S. Em. le cardinal Gibbons ;

Un Australien : S. E n. le cardinal Moran.